

Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Œuvre Une nouvelle distribution des rôles au défi de l'innovation ?

Conférence annuelle du Master « Maîtrise d'Ouvrage des Projets Urbains » (MOPU)
École d'Urbanisme de Paris

Depuis son inscription dans la loi en 1985, la distinction maîtrise d'ouvrage publique/maîtrise d'œuvre constitue pour tous les acteurs de la production urbaine un cadre de référence et de pratique professionnelle qui imprègne profondément le quotidien des projets et des opérations. Cette façon d'envisager la division des tâches ne va pourtant pas nécessairement de soi.

Depuis quelques années, un certain nombre de pratiques semblent d'ailleurs venir bousculer cette distinction, comme en témoigne l'émergence des montages innovants instituant de nouvelles formes de dialogues, de partenariats voire d'intrications.

Qui porte l'intentionnalité du projet ?

Que devient alors le souci de l'intérêt général ?

S'agit-il d'un affaiblissement de la maîtrise d'ouvrage ?

A partir d'un éclairage historique du cadre régissant la distinction maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre et de regards croisés d'acteurs issus d'horizons professionnels et géographiques différents, cette matinée visera à éclairer et interroger les nouveaux modes de faire l'aménagement.

Vendredi 13 décembre 2019 à partir de 9h
Maison des Ponts, 42 rue Boissière, 75116 Paris
[Inscription gratuite en ligne](#)

Le Master MOPU

Le Master est conçu dans une logique de synthèse de l'offre de formation de l'École d'urbanisme de Paris (EUP). Il déroule les trois grandes séquences de l'action urbaine : la stratégie, le projet, l'opération.

La formation est centrée sur le projet urbain, considéré du point de vue de sa maîtrise d'ouvrage.

Le Master est destiné de façon spécifique à la formation continue.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h : Petit déjeuner d'accueil

9h45 : Introduction et éclairage historique.

Éclairage historique de l'émergence du partage des rôles entre Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre. Comment s'est-il imposé en France ? Quels étaient les formes de partenariat avant la loi MOP ?

Participants :

Daniel BEHAR, Professeur à l'École d'Urbanisme de Paris (Université Paris Est) où il anime la chaire « Aménager le Grand Paris » et consultant à la coopérative d'ACADIE ;

Véronique BIAU, Architecte-urbaniste en chef de l'État, Professeur à l'ENSA Paris-La Villette (laboratoire LET-LAVUE).

10h30 : Table ronde n°1 : « La relation Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre en France au défi des montages innovants ».

Les mutations et la dynamique impulsée par la métropole du Grand Paris par les réinventer Paris impacte l'ensemble des acteurs de l'aménagement. Les collectivités dans ce cadre, tendent à recomposer et à redéfinir les modalités de collaboration public-privé.

Participants :

Romain BOURSIER et Marc LEHMANN Architectes associés de l'agence Architecture Studio

Jacques CABANIEU, Ingénieur général des Ponts et Chaussées et ancien Secrétaire Général de la MIQCP ;

Alexandre LEPOUTRE, Directeur du développement et de la maîtrise d'ouvrage chez Toit et Joie – Groupe Poste Habitat ;

Catherine SABBAH, Journaliste aux Echos, spécialiste des questions urbaine et co-auteur de « L'inventaire des réinventer ».

À partir de ce tour d'horizon des évolutions des pratiques françaises, le débat s'élargira ensuite à l'international lors d'un deuxième temps de discussion.

11h40 : Table ronde n°2 : « Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre : quelles pratiques à l'international ? »

À l'étranger, les projets d'urbanisme découlent d'habitudes et de cadres institutionnels différents, mais également de jeux d'influences entre les pays. Les apports des intervenants en matière de projet et de montage tenteront de donner un contenu concret à ce double jeu d'influence et différence.

Participants :

Amine BENAÏSSA, Architecte-Urbaniste Consultant, Professeur associé Sorbonne Université, urbaniste en chef d'Alger entre 2006 et 2014.

Annarita LAPENNA, Docteure en architecture et chercheuse à l'université polytechnique de Milan ;

Carles LLOP, Architecte-Urbaniste, Professeur à l'Université Polytechnique de Catalogne, Associé de l'Agence d'architecture et d'urbanisme JORNET LLOP PASTOR.

12h45 : Conclusion

13h00 : Buffet-cocktail